

DEMANDE D'INSCRIPTION

Ne vaut pas inscription définitive



INFORMATION

Pour toute demande d'inscription d'accueil régulier (supérieur à 20h) une commission d'attribution des places statuera sur vos demandes au cours du second trimestre 2024.

En cas de refus, le renouvellement de la demande pour l'année suivante sera nécessaire

2026-2027

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

ZI DU CHEMIN VERT – 17780 SOUBISE

05 46 83 76 93

www.seji.fr



DEMANDE D'INSCRIPTION – MICRO-CRÈCHE MÉLUSINE

Sur liste d'attente, ne vaut pas inscription définitive

ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance (prévue) le:.....

Sexe : M F

PARENTS OU RESPONSABLE DE L'ENFANT

Parent 1 : NOM : **Prénom :**

Adresse :

① Domicile : ① Portable :

① Travail : @ Courriel :

Profession : Commune du lieu de travail :

Parent 2 : NOM : **Prénom :**

Adresse (si différente du parent 1).....

① Domicile : ① Portable :

① Travail : @ Courriel :

Profession : Commune du lieu de travail :

• Situation parentale

Célibataire Vie maritale / PACS / Marié Séparé / Divorcé Veuf

Si divorcé ou séparé, préciser celui qui a la garde de l'enfant : parent 1 parent 2 alternée

Précisez qui a l'autorité parentale : parent 1 parent 2 les 2

Tuteur légal (joindre copie de l'acte de jugement)

• Situation familiale

Nombre d'enfants à charge :

Un de vos enfants bénéficie-t-il de l'AEEH ? Oui Non

ORGANISME D'AFFILIATION

Régime auquel vous appartenez : Régime général CAF Régime MSA Autres régimes

N° allocataire :



SOUHAIT DE DATE D'ENTREE au sein de la structure :/...../.....

Accueil régulier, merci d'inscrire vos souhaits dans le tableau suivant

	Semaine impaire					Semaine paire (si travail en alternance)				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Arrivée										
Départ										

Accueil occasionnel :

L'accueil occasionnel s'inscrit en fonction des places disponibles. Ce mode d'accueil concerne des accueils ponctuels ne se renouvelant pas à un rythme prévisible. Il peut varier d'un jour et d'une semaine sur l'autre. Il peut se faire à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.

AUTORISATIONS

Mention de conformité au RGPD

En cochant la case, vous consentez à ce que le Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service enfance-jeunesse du Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal pour valider la demande d'inscription de votre enfant à la micro-crèche « Mélusine ».

Ces données personnelles sont conservées par nos services pour une durée d'un an en cas de préinscription non confirmée et de trois ans en cas d'inscription refusé. Si votre demande d'inscription est acceptée, vos données seront conservées le temps de l'inscription de votre/vos enfant/s au sein de la collectivité en base active, puis au sein d'une base d'archive intermédiaire pour une durée d'utilité administrative de six ans, conformément à nos obligations légales.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent en contactant par voie postale, notre délégué à la protection des données : SOLURIS – 2, rue des Rochers 17100 SAINTES ou par mail à l'adresse dpd@soluris.fr

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, Place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX www.cnil.fr).

Autorisations parentales

Je soussigné (e)

- Certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche
- M'engage à informer le Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal de tout changement relatif aux renseignements fournis

Fait à..... le.....

Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »

Signature du Responsable légal 1 :

Signature du Responsable légal 2 :